

Présentation de l'association Exspen

Mis à jour le 20 juin 2025

Généralités

L'association Exspen est issue d'une initiative locale. Non affiliée à une fédération, l'association a choisi pour ses encadrements de faire appel à un personnel diplômé d'Etat cadre sportif et de l'animation de niveau IV.

Ainsi, il en découle que son autorité de tutelle est la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Ministère des Sports et le Ministère de l'Education Nationale.

Par ces choix, l'association Exspen s'engage à respecter les politiques mises en place par l'Etat Français.

L'origine

La première réunion des membres fondateurs s'est réalisée le 21 juin 2007. De cette réunion les statuts de l'association ont été rédigés, extrait : « ARTICLE 2 : Buts (ou objets) Cette association a pour but de faire découvrir les activités sportives et les environnements. ».

Statuts

Statuts de l'association Exspen sur demande.

Valeurs

L'association s'inscrit dans une logique d'éducation populaire soucieuse du respect de la personne et de son originalité. La citoyenneté et le respect des droits de l'homme viennent consolider et motiver ses valeurs.

Identité

L'association est répertoriée suivant les critères :

- Nom : EXSPEN Explorations Sports Environnements.



- Logo :
- Déclaration au journal officiel : 139e année – N° 30 du 28 juillet 2007.
- En sous-préfecture récépissé de déclaration de modification de l'association N°W502001341.
- Déclaration auprès du « Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative », Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de la Manche sous le Numéro : 05007ET0044.

Présentation de l'association Exspen

Mis à jour le 20 juin 2025

- TVA non applicable art.293B du Code Général des Impôts.
- Siren/Siret : 499 846 269 00011, Code APE : 9499Z - Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.
- Assurance : MAIF, ZA de Blactot, Route de Saint-Côme, 50500 CARENTAN. Sociétaire N°3242437T.
- Adresse du siège : 1 rue Fernand THOMINE, 50100 CHERBOURG-OCTEVILLE.
- Téléphone : 06/31/45/25/80
- Courriel : contact[arobase]exspen.com
- Président : Cyrille FORAFO, Profession : En reconversion professionnelle.
- Vice-présidente : Annick FORAFO, Retraitée Education Nationale.
- Trésorier : Julien CAGNON, Profession : Mécanicien.

Effectifs d'encadrement

L'effectif d'encadrement interne est diplômé d'état, pour des prérogatives spécifiques des prestataires éventuels peuvent être sollicités.

Adhésion

L'adhésion aux buts et aux valeurs défendues par l'association Exspen se concrétise par le paiement de la cotisation annuelle (du 1 janvier au 31 décembre) de 10€ forfaitaire.

Projet Educatif

Le projet éducatif en accord avec les buts de l'association et les valeurs qu'elle propose s'oriente autour de quatre finalités :

- Favoriser la compréhension des environnements.
- Améliorer ses capacités physiques.
- Favoriser la communication entre les individus.
- Améliorer les représentations individuelles et collectives.

L'engagement du projet éducatif utilise différents supports organisés en thèmes d'exploration.

Thèmes d'explorations

L'association a défini plusieurs thèmes d'exploration :

- Sports Collectifs - correspond à des logiques de jouer avec mais aussi contre.
- Sports d'Equipes - correspond à des logiques de groupe uni et indivisible.
- Sports Individuels - s'oriente vers des pratiques en solo.
- Randonnées à Thèmes - propose des programmes multiples à orientation sportive.
- Environnements - regroupe les activités socio-culturelles.

Présentation de l'association Exspen

Mis à jour le 20 juin 2025

Produits

L'association propose deux types de produits. Les programmés qui correspondent à des activités « prêtes à consommer ». Les sur mesure qui correspondent à une commande spécifique et font l'objet d'un projet personnalisé.

Diplômes

- BPJEPS APT sur demande.
- Carte Professionnelle d'Educateur Sportif sur demande.